

Les nouvelles lettres de missions sur l'Education artistique et culturelle.

Début août Nicolas Sarkozy a adressé une lettre de mission à la Ministre de la Culture, Christine Albanel (<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-lettre2mission07.htm>).

Elle concerne en partie l'Education culturelle et artistique à l'école. C'est seulement cette partie-là que nous aborderons dans cette note.

Dans le même temps, la ministre de la Culture et le ministre de l'Education nationale ont chargé Eric Gross¹, d'une mission sur l'Education artistique et culturelle : il doit rendre ses premières propositions pour cette rentrée et son rapport pour le 15 décembre (<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index.htm>).

Si la lettre de mission des deux ministres peut être perçue comme une « mise en musique » des propositions de N. Sarkozy, les deux courriers divergent aussi sur quelques points qui méritent d'être soulignés et analysés.

Par ailleurs, la circulaire sur l'accompagnement scolaire de juillet 07 présente un nouveau visage de l'éducation artistique et culturelle.

I Les propositions communes aux deux lettres de mission

- L'idée que l'éducation artistique et culturelle est une composante essentielle de la formation traverse les deux courriers, ainsi que le souci de mettre en œuvre l'objectif de démocratisation culturelle, dans et hors l'école. On ne peut qu'y souscrire.

- Sarkozy souhaite des modalités de partenariat pérennes entre la Culture et l'Education nationale. Les deux ministres proposent pour cela de faire intervenir des artistes dans les classes, et de renforcer les partenariats avec les institutions culturelles de l'Etat et les collectivités territoriales, afin de permettre aux élèves et aux professeurs d'établir un contact direct avec les œuvres.

Ces formes de partenariat existent depuis fort longtemps, et de manière obligatoire pour certains enseignements artistiques du lycée.

Elles existent aussi en collège, lorsque les enseignants ont un projet particulier qui nécessite une intervention extérieure. Nous devons continuer à être vigilants : en aucun cas l'intervention de personnels extérieurs à l'Education Nationale ne doit être imposée. Ces partenaires ne doivent pas venir en substitution des obligations de l'Education Nationale. Dans le contexte de réduction des dépenses publiques, il ne faudrait pas que l'intervention de ces personnels puisse conduire à diminuer les horaires obligatoires à la charge de l'Education Nationale.

- Sarkozy souhaite que tous les enfants durant leur scolarité puissent avoir une pratique artistique effective, notamment en favorisant les pratiques collectives. Quant aux deux ministres, ils proposent que la possibilité de pratiquer un art en amateur **en milieu scolaire** soit offerte aux élèves **au sein d'ateliers en dehors du temps scolaire**.

Tous les élèves de collège ont aujourd'hui une pratique artistique effective, puisqu'elle est au cœur des deux disciplines artistiques obligatoires... Mais peut-être N. Sarkozy centre-t-il plutôt son propos sur les dispositifs facultatifs ? Cela mérite clarification.

La réalité du terrain montre en tout cas que les dispositifs artistiques facultatifs qui complètent les enseignements obligatoires, et qui peuvent être des lieux de pratique collective, comme la chorale ou les ateliers par exemple, sont de plus en plus menacés par la restriction des DGH. Mais peut-être s'agirait-il de faire prendre en charge ces missions qui font partie intégrante des missions des enseignants des disciplines artistiques par des intervenants extérieurs ? Cela mérite

¹ Directeur du livre sous Raffarin, conseiller culturel de Villepin, Inspecteur général de l'Education nationale depuis avril 07.

là aussi clarification. C'est en tout cas ce que laissent entendre X. Darcos et C. Albanel lorsqu'ils parlent d'ateliers en dehors du temps scolaire, en milieu scolaire....

Nous ne pourrions en tout cas pas accepter la dénaturation de nos métiers.

II Les divergences

La divergence majeure concerne l'Histoire de l'Art/Histoire des arts.

Sarkozy souhaite la création d'un enseignement obligatoire d'**Histoire de l'Art**, qu'il considère comme une base culturelle fondamentale permettant aux élèves « de connaître et d'aimer l'histoire, la langue et le patrimoine littéraire et artistique de notre pays ».

Darcos, quant à lui souhaite « une présence plus forte de **l'Histoire des arts et des techniques artistiques** au sein des enseignements généraux et spécialisé ».

Le débat Histoire de l'Art/Histoire des arts fait rage depuis la création d'un enseignement d'Histoire des arts en lycée en 93. L'Histoire de l'art fait référence au patrimoine, aux grandes œuvres, aux grands hommes, aux chefs d'œuvres et a tendance à aborder uniquement la peinture et l'architecture. C'est donc une vision très patrimoniale de l'art, et ainsi réductrice. L'Histoire des arts quant à elle est beaucoup plus ouverte et s'intéresse à tous les arts, y compris le théâtre, la musique, le cinéma, ainsi qu'aux œuvres « mineures ». Quelques lobbys rêvent de voir s'installer un enseignement obligatoire d'Histoire de l'Art, partageant avec Sarkozy cette vision patrimoniale de l'art, et aussi afin de permettre des débouchés aux étudiants d'Histoire de l'art et des écoles d'art.

Nous partageons ici plutôt le point de vue exprimé par Darcos et pensons qu'il ne faut pas rajouter un enseignement spécifique d'Histoire de l'Art. Il faut continuer en collège à intégrer l'Histoire des arts aux enseignements généraux et spécialisés en renforçant notamment la formation des enseignants.

Nous ne pouvons que saluer l'engagement de Sarkozy d'aller vers la gratuité des musées. Les jeunes bénéficieraient dans un premier temps d'un « pass-culture » leur permettant d'accéder à des musées et à certains sites gratuitement en France et en Europe. Un chèque culture pourrait également être remis aux familles pour leur permettre d'accéder aux équipements culturels.

Quant à Darcos, il demande de mettre en œuvre « dans les meilleurs délais » un « pass-enseignant » permettant l'accès à tous les musées et monuments nationaux ainsi qu'à des lieux n'appartenant pas à l'Etat, ce qui est également positif.

III Les propositions de Sarkozy non reprises par Darcos

- Valoriser davantage « l'épreuve artistique au bac »

C'est une formulation assez bizarre dans le sens où cette épreuve n'est pas offerte à tous les élèves de toutes les séries générales, loin de là. Qu'est-ce que cela signifie ? Modifier la prise en compte des options facultatives ? Mettre en place un coefficient ? Permettre de cumuler des options artistiques différentes ? Tout cela mérite débat. Il nous semble en tout cas plus urgent dans un premier temps de renforcer l'offre artistique dans les lycées.

- Aménager la scolarité des jeunes qui ont une activité artistique d'excellence et leur faciliter l'accès aux grandes écoles ou leur réussite universitaire.

Certains aménagements ont déjà lieu dans le cadre des classes CHAM et dans la série TMD. Cette proposition mérite d'être examinée pour l'ensemble des domaines artistiques. Mais que signifie « faciliter l'accès aux grandes écoles ou leur réussite universitaire » ?

IV Les propositions de Darcos non évoquées par Sarkozy

- Darcos propose que les élèves, en milieu scolaire, soient préparés à la compréhension et au décryptage des images.

On ne peut que souscrire à cette proposition. Sans toutefois créer un enseignement spécifique, les contenus d'enseignement devraient mieux prendre en charge la question de l'image, dans toutes

ses dimensions : utilitaire, référentielle, scientifique, artistique...C'est le sens de notre mandat du congrès de Clermont.

Les programmes d'arts plastiques, d'histoire géo, de lettres, d'éducation musicale qui sont en chantier cette année devraient avoir le souci de mieux permettre différentes approches de l'image, en favorisant un travail en complémentarité.

- Darcos souhaite la mise à disposition auprès des établissements scolaires des ressources culturelles numériques nécessaires.

Il serait grand temps d'adapter la législation à la réalité de l'évolution des programmes et des pratiques pédagogiques : utilisation de banques d'images, de DVD, d'extraits sonores ; et de mettre à disposition des enseignants des données librement utilisables en classe.

V La place de la pratique artistique et culturelle dans la circulaire sur l'accompagnement scolaire

Cette nouvelle circulaire impose la mise en place - dans un premier temps dans les établissements de l'éducation prioritaire - d'une pratique artistique et culturelle, hors temps scolaire. Elle met sur le même plan « l'aide aux devoirs et aux leçons », « la pratique sportive » et « la pratique artistique et culturelle », comme si participer à l'un des trois dispositifs était équivalent.

Plusieurs problèmes se posent :

- Le risque est grand de voir s'installer de l'aide aux devoirs pour les élèves en difficulté et des pratiques artistiques et culturelles pour les autres.

- Les pratiques artistiques et culturelles dans l'école existent déjà, dans les contenus disciplinaires des enseignements artistiques et dans des dispositifs qui font partie intégrante du métier et des missions des enseignants des disciplines artistiques (ateliers, chorales, classes à PAC, etc...).

Nous sommes bien sûr pour leur développement, mais il risque d'y avoir un certain empilement entre les pratiques artistiques faites par les enseignants dans le cadre scolaire et celles faites en dehors du temps scolaire, et donc un manque de lisibilité pour les élèves et les parents. On peut alors craindre que dans le cadre budgétaire contraint dans lequel nous sommes, les pratiques artistiques extra-scolaires, payées en HSE pour les enseignants ou encadrés par des intervenants extérieurs, remplacent à terme les pratiques artistiques dans l'école actuellement dans le service des enseignants, ou en HSA.

L'objectif affiché de Sarkozy est de « réussir les réformes attendues par les français et cesser la spirale de l'endettement ». On se demande d'ailleurs dans ce contexte comment il va pouvoir « augmenter les enseignements culturels et artistiques à l'école » si ce n'est en multipliant les intervenants extérieurs.

Si certaines propositions de Darcos (pass-enseignant, gratuité des musées, banques de données numériques notamment) sont positives, d'autres dans le contexte de réduction des dépenses publiques, méritent clarifications et débats et portent en germe des transformations possibles de nos métiers auxquelles nous ne souscrivons pas.

Dans le contexte de la mise en œuvre du socle commun et de la refonte des programmes d'enseignements artistiques en collège prévues pour cette année, nous devons être particulièrement offensifs sur les questions de nos missions et de la définition de nos métiers.

Nous avons sollicité une audience auprès d'Eric Gross.